



LE JARDIN D'EPICURE

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

06 49 92 22 12 / 06 79 28 19 02
amaplejardindepicure@gmail.com

CONTRAT Saison 26 « Fruits »

Le présent contrat est passé pour une livraison de fruits issus de l'Agriculture Biologique entre Mr ESTIENNE Lilian demeurant à SAINT ANDIOL 13670 et l'adhérent de l'Amap « Le Jardin d'Epicure ».

Nom Prénom :

N° portable :

MODALITES D'ENGAGEMENT

Le prix unitaire du panier de 1 kg de fruits est de 3 €.

DATE	10/08	17/08	24/08	31/08	7/09	14/09	21/09	28/09		
PANIER FRUITS										
N° CHEQUE pour Août et Septembre :										
BANQUE :										

DATE	5/10	12/10	19/10	26/10						
PANIER FRUITS										
N° CHEQUE pour Octobre :										
BANQUE :										

En cas de difficultés, les livraisons pourront être décalées à la semaine suivante.

Les dates de livraison peuvent varier en fonction des aléas de production.

L'Amapien accepte les conséquences sur la production des difficultés inhérentes à ce type de production et sera solidaire du producteur en cas de problème.

Une rupture anticipée du contrat à l'initiative de l'amapien est possible en cas de problèmes majeurs et doit être entérinée par le conseil d'administration.

Les commandes non récupérées sont perdues.

Les chèques libellés à l'ordre de M. ESTIENNE, confiés au référent de L'AMAP « Le Jardin d'Epicure », seront encaissés chaque mois.

Fait à Istres le

Le Producteur

L'Amapien